

Alliance

AUTORITÉS LOCALES
SOCIÉTÉ CIVILE POUR UNE
AUTRE GOUVERNANCE DES
Migrations

PANORAMAS DES ALLIANCES ENTRE AUTORITÉS LOCALES ET SOCIÉTÉ CIVILE : VERS UN SOCLE COMMUN DES TERRITOIRES

L'Alliance Migrations est un projet fondé et animé par :



O-C-U
ORGANISATION
POUR UNE CITOYENNETÉ
UNIVERSELLE



ANVITA
ASSOCIATION NATIONALE
DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS



Pour un accueil inconditionnel et une citoyenneté universelle

Vers un socle commun des territoires

Sortir de l'impasse actuelle dans laquelle nous enferment les politiques de non-accueil des étrangers : tel est l'objectif que s'est donné l'**Alliance Migrations** constituée entre l'**ANVITA** (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants) et l'**OCU** (Organisation pour une Citoyenneté Universelle fondée par Emmaüs international, CCFD-Terre solidaire, Mouvement Utopia et le réseau Espacio Sin Fronteras).

A partir d'exemples tirés de 5 villes pilotes, Lisbonne, Barcelone, Palerme, Grenoble et Montreuil, où des volontaires ont effectué des missions de terrain et d'analyse des pratiques inspirantes, l'**Alliance Migrations** propose **un socle commun de politiques alternatives portées par les territoires**. Ce socle commun s'organise autour des 3 piliers suivants : mémoire et lutte contre les discriminations, accès aux droits et participation politique.

Il s'accompagne d'un engagement politique fort, même si essentiellement symbolique, des autorités locales : adoption de la Charte de Palerme en 2015, Barcelone se déclarant ville-refuge en 2015, engagement d'élu·es montreuillois·es pour la régularisation inconditionnelle des sans-papiers, auto-proclamation de la Ville de Grenoble comme « délinquant solidaire ». Mais c'est bien souvent l'existence et le dynamisme d'un tissu associatif protéiforme qui explique le succès des initiatives en faveur d'un accueil digne des migrant·es.

Mémoire collective et lutte contre les discriminations

La co-construction, avec les autorités locales et les acteurs de la société civile, d'une mémoire collective incluant l'histoire des ancien·nes colonisé·es, est une étape essentielle pour porter un contre-récit antiraciste et décolonial, revendiquer la fierté d'un territoire construit grâce à son histoire migratoire et affirmer l'appartenance de tou·tes à un même territoire. C'est à l'initiative d'une association lisboète d'afrodescendant·es, Djass, qu'a été proposé au vote citoyen, à travers le budget participatif, la construction d'un mémorial en hommage aux personnes victimes de l'esclavage. Le projet a été abondé d'une contribution municipale supplémentaire en 2019 qui permettra d'adjoindre un petit musée au mémorial, réalisé

par l'artiste angolais Kiluanji Kia Henda. A Grenoble, deuxième ville d'accueil des exilé·es chilien·nes, un travail de collaboration avec le musée de la résistance et de la déportation de l'Isère, l'association Repérages et des exilé·es chilien·nes a notamment abouti la réalisation d'un documentaire, tandis qu'un Musée des Migrations devrait voir le jour en 2025. A Barcelone, la lutte contre les discriminations passe par le développement d'un « programme anti-rumeurs » qui vise à construire un contre-récit sur les personnes migrantes et à générer un discours positif sur la diversité culturelle. Des « agents anti-rumeurs », formés lors d'ateliers, deviennent également des acteurs de dénonciation des attitudes racistes ou discriminatoires.

Accès universel aux droits

Favoriser l'accès aux droits de tou·tes les habitant·es, et notamment des plus exclu·es que sont souvent les exilé·es, passe par la mise en commun de différents leviers politiques détenus par des acteurs, associatifs et institutionnels, qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble. Cette collaboration fructueuse a été expérimentée à Montreuil, qui finance un poste dédié au recrutement d'écrivains publics bénévoles et à l'animation du réseau de

permanences, celles-ci recevant environ 3 000 personnes par an. A Grenoble, cellule de veille « jeunes majeurs » et « coordination errance » ont pour principe de réunir tous les acteurs pertinents sur un public pour débloquer les situations les plus complexes. A Palerme, l'instauration d'une tutelle volontaire citoyenne des mineur·es et la mise en place d'une formation des tuteur·rices volontaires ont été les précurseurs de l'extension nationale du dispositif en Italie en 2017.

Participation politique

Si l'action du tissu associatif et militant permet souvent l'implication citoyenne des étranger·es, les autorités locales développent parfois, en sus, des dispositifs dédiés visant à autoriser la participation politique des non-nationaux. Dès 1997, la mairie de Barcelone a créé le conseil municipal d'immigration de Barcelone, organe consultatif composé d'associations d'immigré·es, d'acteurs sociaux, de syndicats, de représentant·es des groupes politiques municipaux et de technicien·nes de la Ville. A Palerme, le conseil consultatif pour les résident·es étranger·es a été créé en 2013 et est composé de 21 représentant·es élu·es par les résident·es

étranger·es de la ville. De manière originale, Lisbonne a choisi d'ouvrir le dispositif de budget participatif à tou·tes les résident·es de plus de 16 ans, sans condition de nationalité, et encourage la participation des immigré·es à travers l'organisation de sessions participatives dans certains quartiers métissés de la ville, avec l'assistance d'interprètes, et la possibilité de soumettre des projets en arabe, anglais et français. Grenoble propose depuis 2015 le même type d'outil de démocratie locale ouvert à tous, avec un accompagnement spécifique à destination des résident·es étranger·es.

Ces exemples donnent de premières pistes de réponse à trois interrogations essentielles partagées par ces territoires : **Comment concrétiser un changement de regard sur les migrations ?**
Comment garantir le caractère inclusif et pérenne des politiques locales pour l'accès aux droits ?
Comment favoriser la participation citoyenne des résident.es étranger.es ?

Les réponses que mettent en place les acteurs locaux à ces trois questionnements complémentaires contribuent à la construction de politiques locales alternatives face à celles stigmatisantes et sécuritaires prégnantes dans les politiques migratoires nationales. **Elles démontrent qu'une politique accueillante vis-à-vis des étrangers est non seulement possible mais qu'elle existe déjà dans un certain nombre de villes.** L'Alliance Migrations propose de poursuivre la réflexion en enrichissant progressivement ce socle commun à partir des politiques menées par d'autres territoires, puis d'œuvrer à rendre visible ce socle commun pour défendre un changement de cap en matière de migrations.

Alliance Migrations

Plus d'informations

<https://alliance-migrations.fr>

<https://o-c-u.org>



<https://anvita.fr>

